

Le conseil d'école s'est déroulé sous la présidence de la Directrice : Mme AMENDOLA. Cette dernière procède à la présentation des membres et les remercie de leur présence.

- **Enseignants** : Mmes Boitier, Bréchet, Pacquaut, Michon ; MM. Demaizière, Michon.
- **DDEN** (Délégué Départemental de l'Education Nationale) : M. Pacquaut.
- **Représentants de parents d'élèves** : Mme Du Gardin, Mme Antoine, M. Diaz, (titulaires).
- **Excusés** : M. Buiron (IEN), Mme Pepin-Laboeuf (parent).
- **Absents** : Mme Dorey, M. Thubet (parents).

Arrivées :

- 18h30 : Mme Père (parent).
- 18h50 : Mme Métenier-Dupont (Maire de Givry), Mme Fauverteix (Adjointe aux affaires scolaires).

Secrétaires de séance : Mme Amendola, Mme Antoine, Mme Du Gardin.

Ordre du jour :

- Installation du conseil d'école et élections
- Effectifs / Répartitions / Enseignants
- Règlement intérieur / Sécurité à l'école
- Actions pédagogiques
- Travaux / aménagements et équipements
- Coopérative scolaire
- Temps périscolaires
- Remarque sur la date des vacances de la Toussaint

1- Elections des parents d'élèves du vendredi 7/10/2016 → Liste unique (non affiliée) : 7 sièges à pourvoir.

270 inscrits → participation : 59,63 %

- 161 votants
- 158 suffrages exprimés
- 3 nuls ou blancs

Suffrages obtenus : 22,57 %

(27 enveloppes non comptabilisées parce que non réglementaires : signature oubliée pour la plupart).

Elus titulaires : Mme Père, Mme Pepin-Laboeuf, M. Thubet, Mme Du Gardin, Mme Dorey, Mme Antoine, M. Diaz.

Elus suppléants : Mme Leydier, M. Defaut, Mme Lebeau.

- Remarque des parents sur le manque de temps pour la diffusion d'informations sur les élections :

La Directrice rappelle les deux instances des parents d'élèves le jour de rentrée : l'Association des représentants de parents d'élèves et l'Association des P'tits Givrotins. Certaines années des parents de la liste sortante demandaient la parole lors de l'intervention de la Directrice, le jour de la rentrée et des réunions de rentrée des classes. (Mme Gibanel, présidente de l'Association des « P'tits Givrotins » a demandé à avoir la parole cette année, le jour de rentrée).

Le panneau d'affichage et le cahier de liaison ont évoqué à deux reprises ce sujet durant la période. Un autre document peut circuler par la liste sortante en début d'année si nécessaire.

- Concernant la remarque sur la date précoce du 1^{er} conseil d'école : Il doit avoir lieu 15 jours après les élections et les convocations envoyées au moins 8 jours à l'avance. Le calendrier des élections des représentants de parents d'élèves doit être respecté et pose parfois des difficultés à tous.

2- Effectifs / Répartitions / Enseignants : au 17/10/2016

→ **Effectifs** : 166 élèves (contre 158 l'année dernière à la même date).

CP : 36	CP :	22 élèves	→ Mme Amendola (Mme Moine : décharge de Direction)
CE1 : 31	CP-CE1 :	20 élèves (14 + 6)	→ M. Michon
	CE1 :	25 élèves	→ Mme Michon
CE2 : 37	CE2 :	26 élèves	→ M. Demaizière
CM1 : 35	CE2-CM1 :	22 élèves (11 + 11)	→ Mme Pacquaut (Mme Moine complément du temps partiel)
CM2 : 27	CM1 :	24 élèves	→ Mme Boitier
	CM2 :	27 élèves	→ Mme Bréchet

Mme Moine est actuellement remplacée par Mme Juillet.

Mme Colboc, (AVS CUI) accompagne une enfant faisant l'objet d'un projet personnalisé de scolarisation, à raison de 20 heures/semaine.

→ **Rentrée 2017** : Départ de 27 élèves de CM2.

26 élèves de GS de l'école maternelle L. Czyz sont prévus.

La Directrice reste dans l'attente de la décision de reconduction de la convention entre les municipalités de Givry/Jambles au sujet de l'accueil des élèves de CM1 sur Givry.

3- Sécurité à l'école / Règlement intérieur :

→ **Sécurité:**

- **Les exercices :**

- **1^{er} Exercice d'évacuation « alerte incendie »** : (06/10) notifié dans le registre de sécurité de l'école. Un bilan détaillé de l'exercice (un peu plus long suite au lieu fictif de départ de l'incendie) est archivé dans le classeur PPMS et envoyé à Mme Le Maire.

- **1^{er} Exercice « attentat-intrusion »** : (12/10) deux plans mis en place (5 classes en mise à l'abri et 2 classes en plan de fuite). Observateurs (M. Leclerc commandant de la brigade de Gendarmerie de Givry), M. Janet (policier municipal) remerciés pour leur présence et leur retour en fin d'exercice. Le compte rendu est en cours de rédaction et sera également envoyé à Mme Le Maire.

Remarque : un enfant n'est pas venu à l'école ce jour-là car il dormait mal depuis l'annonce de l'exercice.

Les mallettes PPMS sont à jour jusqu'en août 2018, le document PPMS a été remis à jour et envoyé à Mme Le Maire, et à M. Buiron.

- **Les travaux :** un point demandé par les parents.

La Directrice avait listé en mars 2016, les travaux et aménagements souhaités pour améliorer la sécurité à l'école. Une réunion a eu lieu en mairie le 29/03/2016 suite à cette demande.

Actuellement les travaux du portail et les demandes d'aménagements ne sont pas terminés. Les plans de l'école (plans d'intervention et évacuation + plan du bâtiment en version informatique) demandés l'année dernière sont en cours d'élaboration par la municipalité.

Des constats ont été remontés en mairie sur les besoins et travaux en cours :

- visiophones assez bas et non installés aux endroits souhaités par le conseil des maîtres et Mme Rémiré.
- caméra dont l'angle ne permet pas de voir si le portail est ouvert ou fermé.
- pas de bouton prévu en hauteur pour ressortir de la cour (la Directrice sera donc dérangée deux fois dans sa classe).
- certaines portes à sécuriser et utilisables facilement par tous lors des plans de fuite (des serrures à bouton moleté en cours d'installation sur les portes donnant sur l'extérieur).

Mme Le Maire se renseigne sur ces constats et le délai de mise en service du portail (attente de plaques de protection). Cette dernière précise que l'emplacement des visiophones est certainement lié à la commission de sécurité et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Autres remarques de la Directrice :

- Certaines demandes ne seront pas prises en compte pour l'instant (cf. compte rendu réunion du 29/03/2016) : changement des fenêtres, installation de volets, verrous sur les portes intérieures (ce dernier point refusé par la commission de sécurité).

- Mme Amendola précise que l'intrusion extérieure est facilitée par les barres horizontales présentes sur le portail et les palissades du fond de la cour.

- L'interphone sur la porte secondaire ne sera plus utilisé par les parents lorsque le portail sera effectif, la municipalité ayant précisé que l'entrée principale serait le portail rouge (conforme à l'accès aux personnes à mobilité réduite).

- **Attention :** Lors de retards, les parents n'accompagnent pas toujours les enfants jusqu'à l'ouverture de la porte par un personnel de l'école. Depuis la rentrée, deux enfants ont été retrouvés dans le parc, récupérés par Mme Rémiré. (Les familles concernées ont été averties par Mme Amendola).

- **Les parents souhaitaient connaître les nouvelles directives de rentrée 2016 :** le plan Vigipirate est toujours à l'ordre du jour, les recommandations sont présentes et appliquées dans la mesure du possible. La Directrice déplore le manque de moyens pour appliquer les mesures lors des manifestations notamment.

La fête de Noël aura lieu le vendredi 16 décembre : des modalités seront à prendre en compte (pas de sacs, avec des personnes pour le contrôle de l'entrée...). Une demande sera de nouveau faite auprès de la municipalité pour sécuriser cette manifestation, cependant la réponse risque d'être négative comme l'année dernière (faute de moyens à disposition de la municipalité également).

- Remarque des parents sur le renouvellement de la formation premiers secours par les enseignants :

Mme Amendola informe qu'aucun renouvellement n'est prévu, les animations pédagogiques sont parfois proposées mais souvent avec un public désigné par l'inspecteur.

Actuellement, une formation peut avoir lieu (proposition de divers parents d'élèves : formateur dans leur entreprise ou pompier) mais non validée par l'Education Nationale, sans un agrément de la personne.

L'équipe enseignante et les parents d'élèves trouvent dommage que ce type de renouvellement ne soit pas prévu par l'Education Nationale. Les parents se proposent d'envoyer un courrier dans ce sens à M. Buiron.

(Concernant l'utilisation des extincteurs : pas de renouvellement prévu ou de formation pour le nouveau personnel. Revoir avec M. Lamy (Caserne de Pompiers de Givry)).

- Interrogations des parents sur la sécurité aux abords de l'école :

- Agent posté au passage piéton serait en retard et aurait parfois un manque de réactivité dans la gestion des enfants et de la circulation : Mme Le Maire précise qu'elle abordera cette remarque directement avec la personne posant la question.

- Demande pour un panneau interdisant le stationnement devant l'école (côté Centre de Loisirs) et sur l'accès école-garderie : Mme Le Maire précise que le parking est sous sa responsabilité, et ne sera pas fermé, la question a déjà été traitée auparavant, se référer à la réponse déjà formulée.

(Mme Amendola rappelle cette réponse : « Si le parking est interdit aux véhicules pour des raisons de sécurité, il le sera de manière uniforme pour tous les véhicules y compris ceux des enseignants et y compris devant la salle des fêtes. Compte-tenu de ces contraintes trop fortes au regard du risque, les parkings situés à proximité de l'école ne seront pas fermés ».

→ Règlement intérieur 2016-2017 : Adopté à l'unanimité (14 voix), collé prochainement dans chaque cahier de liaison et signé par les parents.

- APC : a lieu le lundi pour l'ensemble des collègues et le mardi pour Mme Pacquaut et Mme Juillet si besoin. Un agent communal récupère les enfants à la fin du temps d'APC pour l'accueil au Centre de Loisirs.

- précisions demandées par les parents sur l'organisation des récréations : organisation identique à l'année dernière : classes regroupées par niveaux le matin et brassage l'après-midi. Pas plus de 4 classes dans la cour.

- remarque des parents : toilettes de la cour sans système de fermeture qui pose problème aux enfants. Mme Amendola précise que les toilettes ne sont pas utilisées par les enfants sur le temps scolaire. Mme Le Maire s'occupe de ce point et précise que les toilettes ne devraient pas être utilisées sur les temps périscolaires.

4 - Actions pédagogiques:

- Participation de l'école à la commémoration scolaire de la libération de Givry et l'hommage à Léocadie Czyz (05/09). Remerciements de Mme Le Maire et M. Le DDEN pour la participation de l'école. (Ce dernier aurait souhaité que la commémoration soit ouverte à l'ensemble de la population, Mme Le Maire précise que le choix venait de la municipalité givrotine et de Mme Richard).
- Découverte de la vigne et de la vinification du raisin, accueil de la classe de CP-CE1 au Domaine Besson (26/09).
- Bibliothèque : sortie pour toutes les classes de l'école au 1^{er} trimestre. Inscriptions des classes de CP-CE1 / CE1 / CE2 et CE2-CM1 au projet « Coopéralivre ».
- Cycle natation pour les classes de CE1 et CE2. Les 11 CE2 de la classe de CE2-CM1 seront intégrés dans la sortie des classes de CP et CP-CE1 en période 3.
- Intervention de l'Association « Peuples solidaires » dans les classes du CE2 au CM2» (novembre 2016).
- Sortie randonnée classe de CE2 (14/10).
- Réunion à venir des enseignants de cycle II (écoles maternelle et élémentaire) : réflexions sur la liaison GS/CP.

- **Projet Musique « le monde d'Aldebert : l'univers d'un écolier »** (classes de CM1 et CM2), validé (partenariat avec Le Conservatoire et Le Grand Chalon) : M. Bonnier interviendra 20 heures. Mmes Boitier et Bréchet, mécontentes, souhaitent un retour sur la réponse négative de la mairie pour l'occupation habituelle de la grande salle du Centre de Loisirs. Mme Rémiré avait répondu favorablement à l'école, tout en précisant qu'il faudrait demander une clef pour faciliter l'accès. La municipalité ne souhaite pas que l'école ait accès à cet espace sans la présence de Mme Rémiré et propose la salle de l'ancien restaurant scolaire. Les enseignantes ne comprennent pas la raison de ce refus précisant que la nouvelle salle proposée est sombre et peu adaptée à une bonne acoustique.

Mme Le Maire n'ayant pas connaissance des détails du dossier, va se renseigner auprès des services concernant ce refus.

- Concernant la remarque des parents sur une action de l'école à l'occasion de la journée du harcèlement scolaire (03/11) : rien n'est prévu pour l'instant. Chaque enseignant est libre de s'inscrire dans une action pour sa classe. De nombreuses journées existent et ne peuvent être célébrées à chaque fois (journée du sport scolaire, journée de l'innovation, journée des droits de l'enfant, journée de la différence, journée contre l'esclavage des enfants, journée du numérique...).

5 - Travaux à l'école, aménagements et équipements :

Mme Amendola remercie également les services municipaux intervenant régulièrement à l'école pour de petits travaux.

Mme Le Maire prend note de la demande de Mme Amendola pour avoir un retour sur les travaux effectués. Une demande de travaux et d'aménagements souhaités pour 2016, listés par ordre de priorité, sera transmise pour étude, cette fin d'année.

- Matériel : l'école réitère la demande de chaises (cf. juillet 2016), en remplacement de celles défectueuses dans les classes et du besoin en salle de réunion (salle7) évitant le basculement régulier de celles de la salle informatique (salle 6). Mme Le Maire se renseigne sur le mobilier disponible, stocké sur la commune.

- estrade salle 5 : Mme Boitier souhaite évoquer auprès de Mme Le Maire, la disparition d'une estrade remplacée par des bancs cloués entre eux, dans une salle de classe.

Mme Métenier-Dupont ne peut pas apporter de réponse sur ce constat de rentrée que l'école avait fait remonter.

Mme Amendola et Mme Pacquaut (enseignante de la salle concernée) avaient remercié les ateliers municipaux pour leur réactivité dans la fabrication d'une nouvelle estrade au moment de la rentrée, permettant de sécuriser et faciliter l'accès au tableau.

6 - Coopérative scolaire : Le quitus sur les comptes de l'année scolaire 2015-2016 a été donné à la Directrice par les commissaires aux comptes (2 enseignants et un représentant de parent d'élèves).

Au 18/10/2016 : Affiliation (OCCE : Office Central de la Coopération à l'Ecole)

Crédit Agricole.....	8790.33
Caisse	96.73
Total.....	8887,06 euros

Cette somme comprend la somme versée par la commune (crédits utilisables sur 2016) pour les bus piscine (soit 1360-212.50= 1147.50). Mme Amendola rappelle qu'elle ne souhaite plus le versement de cette somme sur le compte de la coopérative scolaire pour les années à venir.

→ Association « Les P'tits Givrotins » : Remerciements de l'Association pour le don de 2000 euros, reçu en septembre pour l'année scolaire en cours.

- Suite à la remarque concernant le retrait tardif des chèques transmis à l'école : Mme Amendola essaiera de les déposer avec un délai raisonnable. Cependant lors des séjours courts, le règlement est demandé parfois plusieurs mois en amont mais ne peut être retiré qu'après le séjour. Le même cas de figure se pose pour les photos de classes : chèque débité qu'après réception par les familles des photos.

- Abonnements : les représentants de parents d'élèves puis l'association des P'tits Givrotins ont été sollicités par la Directrice en fin d'année scolaire dernière pour la prise en charge de l'activité

« abonnements » (école des loisirs, bayard jeunesse, milan presse). Les deux associations ont répondu défavorablement à cette prise en charge. Les parents déplorent que l'abonnement ne soit plus géré par l'école (Mme Amendola ne reprend pas les raisons de l'arrêt de cette activité : se référer au point 6 du compte-rendu du conseil d'école (13/10/2015)).

7 - Temps périscolaires : Mme Le Maire a proposé ce vendredi 14 octobre de traiter les questions concernant le périscolaire, lors du prochain comité du pilotage programmé le 17/11 permettant ainsi d'alléger le conseil d'école, et de ne pas aborder avec les enseignants les questions qui ne les concernent pas.

Sont évoqués :

- Les NAP :

- Peut-on avoir un planning des activités ? Des nouveaux parents en CP ne savent pas où leur enfant se trouve et ce qu'il fait.
- Au-delà du coût et de l'organisation, peut-on expliquer en début d'année ce que sont les NAP ?
- La philosophie du dispositif devait permettre une réduction des journées de travail pour les enfants. Techniquement ce n'est pas applicable. Par conséquent pourquoi les NAP ne se déroulent-elles pas le vendredi après-midi ? Ce changement permettrait aux familles de mieux concilier temps familial et temps scolaire ?
- Une réunion pour les parents en début d'année sur le périscolaire : garderie, cantine et NAP serait souhaitable.

- Formation premiers secours : est-elle délivrée et renouvelée par le personnel périscolaire ?

- La cantine : prix du repas pour les enfants allergiques. Visiblement le prix serait élevé alors que l'enfant apporte son repas.

8 - Remarque sur la date des vacances de la Toussaint :

Les parents souhaitent faire remonter les difficultés organisationnelles rencontrées par rapport aux dates des vacances de Toussaint de cette année et espèrent que ces vacances en milieu de semaine resteront une exception.

⇒ **Dates des prochains conseils d'école** : mardi 07/02/2017 et mardi 13/06/2017 à 18h15.

La séance est levée vers 20h00.

Le compte rendu sera affiché au panneau d'affichage, mis en ligne sur le blog de l'école (<http://ecolelucieaubrac-givry71.eclublog.com/>, via l'onglet « Conseils d'Ecole »). Il pourra également être consulté à l'école.

Secrétaires de séance : Mme Antoine,

La Directrice, Mme AMENDOLA.